



Brussels : 126 bte 12, Av. des Croix de Guerre - 1120 Brussels Tel.: 02/245.46.95 Fax.: 02/ 215.12.78
 Hainaut : 1E bte 115, Av. Général Michel - 6000 Charleroi Tel.: 071/ 30.50.32 Fax.: 071/ 31.67.35
 Apen-Limburg : 76 bte 1, Grote Baan - 3530 Houthalen Tel.: 011/ 60.44.20 Fax.: 011/ 60.44.19
 Liège : 63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe Tel.: 04/234.17.00 Fax.: 04/234.17.80
 Mons : Parc Initialis - 2, Av Descartes - 7000 Mons Tel.: 065/ 32.15.51 Fax.: 065/ 32.15.77

- CONFIDENTIEL -

Banque : 340-0298168-28 T.V.A. BE 406.671.312

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

Rapport N°: 16/2003.01.07.102
 Date du contrôle: 07/01/03
 Adresse: rue Grand-Bois 31 4163 Anthime
 Personne(s) responsable(s) de l'exécution du travail
 Adresse de l'installation: Grand-Bois 31 4163 Anthime

Type de contrôle :

- A) Examen de conformité d'une installation électrique BT domestique avant mise sous tension, effectué sur base des prescriptions du RGIE Art.: 270.
- ~~B) Examen de contrôle d'une installation électrique BT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution - A.R. du 01.07.1992.~~

Type d'installation :

(Unité d'habitation) (Unité de travail domestique) (Parties communes) (Autres :) Art.86 ou 87.
 Distributeur: A.L.E. Raccordement suivant câblage tableau: Tension: 1 N 230V
 Alimentation tableau princ.: 4 X 10 mm² Protection raccordement: A.
 Colonne d'alimentation: 4 X 10 à installer mm² Interr-Sect. Général D.I.P.P.G.3.A.0,3A.
 Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 19 R_f=13, R_{ohm}(s) R_{TCR}=100 Méghom(s)

Différentiel	I _n en A	I _{cc} en KA	I _p en A	circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en KA	I _p en A	circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en KA	I _p en A	circuits protégés
A	63	3	0,3	GENERAL	63	3	0,03	3				
B												

Type de contrôle : A

Type de contrôle : B

Circuits	Protections	Sections	Installation	Circuits	Protections	Sections	Installation
1	DISJ 32A	6 ²	Nombre PC: II+T IV+T				Nombre PC: II+T IV+T
1	DISJ 6A	2,5 ²	42				
3	DISJ 20A		Nombre PL: 19				Nombre PL:
9	DISJ 20A	2,5 ²	Arrivées: 1x 16A C.C.				Arrivées:
2	DISJ 16A	1,5 ²	Type Chauffage: central M420W				Type Chauffage:
3	DISJ 20A	2,5 ²	Divers: 1x 32A II cuisinière				Divers:

INFRACTIONS: (voir code au verso) NEANT
 Remarque: annulation de la protection mécanique des tubages de descente
 GLENN JEAN-PIERRE

Remarques: Salle de bain/douche: l'installation sanitaire n'est pas réalisée au jour du contrôle.
 Liaisons équipotentielles principales/Secondaires: non visibles - existent sur déclaration du responsable du travail
 - installées - non connectées. A.I.B. Service commercial

Le différentiel général était a été plombé les schémas ont été signés n'ont pas été signés.
 Conclusion a) : l'installation est n'est pas conforme aux prescriptions légales } Prochaine visite: 2028
 Conclusion b) : l'installation est n'est pas conforme aux prescriptions légales }

L'installation électrique BT n'étant pas conforme, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. L'Organisme agréé qui a effectué l'inspection se représentera avant le afin de vérifier l'élimination des infractions constatées.

N.B. : En cas de refus d'une seconde visite ou au cas où les infractions subsisteraient, une copie du Procès Verbal sera envoyée conformément à l'Art.276/2 à l'administration de l'Energie préposée à la Haute Surveillance des installations électriques domestiques.

L'agent visiteur (nom+signature) Pr. C.I.B. O. MALARA n. lef...
 Le client (nom + signature)